

S.I.V.O.S.A.S.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt /st Sulpice

Siège social : Mairie d'Abbecourt- 60430
Tel : 09.62.60.44.03
Fax : 03.44.89.23.58
abbecourt.commune@orange.fr

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 30 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le trente avril à vingt heures trente, le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame TREVIN Claude, Présidente.

Etaient présents :

Délégués d'Abbecourt : Mmes TREVIN Claude, EVAIN Mireille, RENARD Brigitte, ROBERT Chantal, DUPUY Véronique

Délégués de Saint Sulpice : MM. DOUCHET Olivier, BAUX Christian, PICARD Valérie, BONPAIN Coralie, MODIQUET Noëlle, GAVOIS Tony

Etait absent : M. COLLIN Stéphane qui a donné procuration à Mme EVAIN Mireille

Madame EVAIN Mireille est désignée secrétaire de séance.

- **Compte administratif 2013.**

Le compte administratif 2013, conforme au compte de gestion du percepteur est adopté à l'unanimité.

- **Affectation du résultat 2013.**

Le comité affecte le résultat 2013 en fonctionnement, soit 25 472 €.

- **Budget 2014.**

Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

- **Demande de subvention pour les classes maternelles.**

Le comité décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de demande de subvention pour les classes maternelles auprès du Conseil Général de l'Oise.

- **Receveur municipal : indemnité et autorisation de poursuites.**

Le comité, à l'unanimité décide d'accorder une indemnité au receveur municipal selon la réglementation en vigueur.

De même le comité l'autorise à engager les poursuites en cas d'impayés.

- **Questions diverses.**

1/ rythmes scolaires :

La CAF accordera une subvention de 0,50 € par jour, par heure et par enfants dans la mesure où un projet pédagogique leur sera fourni.

Le taux d'encadrement devra être de 1 pour 14 enfants de moins de 6 ans et de 1 pour 18 enfants de plus de 6 ans.

2/ le comité décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CAF pour l'achat d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur pour le centre de loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé Madame Claude TREVIN lève la séance à 21h50.

La secrétaire de séance

Mireille EVAIN

La Présidente

Claude TREVIN